

Conseil d'administration de l'AEFE de juillet 2025

Jeudi 17 juillet, j'ai participé au conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), exceptionnel à plusieurs titres.

Menace sur notre modèle d'enseignement français

Cette réunion succède à une séance annulée le 26 juin, sur décision du ministre délégué du commerce extérieur et des Français de l'étranger Laurent Saint-Martin, qui a jugé que l'inscription à l'ordre du jour du transfert de la charge des pensions civiles des personnels détachés aux établissements conventionnés méritait davantage de concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Cette décision est bienvenue, mais ne nous exonérera pas d'une réflexion globale et d'une remise à plat du système, au vu de la trajectoire budgétaire pour les années à venir et de la volonté de ce gouvernement – comme du précédent – de réduire les moyens des agences de l'État.

L'AEFE ne pourra, à elle-seule, absorber les réductions budgétaires de la mission « action extérieure de l'État » et la charge des pensions civiles : la seule réponse viable est interministérielle, *via* un rapprochement avec le ministère de l'Éducation nationale.

La direction générale de la mondialisation a annoncé la création d'un groupe de travail rassemblant les services de l'État et l'Agence pour esquisser des pistes de réforme à l'automne. L'ensemble des données devrait être présenté aux élus avant le vote du budget.

Un budget rectificatif lourd de conséquences

Le budget rectificatif qui nous a été soumis présente :

- Un solde budgétaire déficitaire de 78 millions d'euros, soit une dégradation de 39,3 millions d'euros par rapport au budget initial ;
- Une diminution des recettes de 24,11 millions d'euros, quasi exclusivement liée à la diminution des subventions des programmes 185 (diplomatie culturelle et d'influence) et 151 (Français à l'étranger et affaires consulaires) en loi de finances.

J'ai voté contre ce budget rectificatif.

Autres points à l'ordre du jour :

- Nomination de Madame Muriel Domenach, au titre des personnalités qualifiées au sein du comité d'audit de l'AEFE
- Accord transactionnel avec le lycée Chateaubriand de Rome

- Complément financier pour la restructuration du lycée Victor Hugo de Marrakech
- Complément financier pour la rénovation du gymnase du lycée français Jean Renoir de Munich
- Renouvellement du bail du lycée René Goscinny de Varsovie
- Aide exceptionnelle pour la prise en charge du retour de certains personnels d'Israël et d'Iran



Un réseau d'excellence : quelques chiffres

- **51 % des élèves** du réseau poursuivent leurs études supérieures en France, bien que seuls 30 % soient de nationalité française : preuve que le baccalauréat AEFÉ prépare efficacement à l'enseignement supérieur.
- Les bourses d'excellence major connaissent un vif succès avec **860 boursiers actuellement en cours**.

En conclusion, les échanges lors de ce conseil d'administration ont mis en lumière une volonté collective forte : celle de préserver notre réseau d'enseignement français à l'étranger, pilier de notre rayonnement à l'international.

Il est essentiel que les décisions à venir ne soient pas dictées uniquement par l'urgence budgétaire ou la logique comptable, qui n'apporteraient que des réponses à court terme mais que nous risquerions de regretter durablement. Ces choix doivent, au contraire, s'inscrire dans une vision à long terme. L'avenir de l'AEFE mérite une approche ambitieuse, concertée et interministérielle, à la hauteur des enjeux éducatifs, culturels et stratégiques qu'elle représente.